

## ETAT DES RISQUES NATURELS MINIERES ET TECHNOLOGIQUES D113 33810 AMBES



### SYNTHÈSE DE L'EXPOSITION DE LA COMMUNE AUX RISQUES

Radon : NIVEAU 1

0 BASIAS, 0 BASOL, 3 ICPE

SEISME : NIVEAU 2

#### RISQUES NATURELS <sup>(1)</sup>

#### RISQUES MINIERES <sup>(1)</sup>

#### RISQUES TECHNOLOGIQUES <sup>(1)</sup>

Inondation  
Séisme

Aucun

Risque industriel

(1) Ces risques concernent la COMMUNE, reportez-vous aux conclusions pour connaître les risques concernant le bien.

(2) BASOL = Base de données de pollution des SOLS, (3) BASIAS = Base de données des Sites Industriels et Activités de Services

(4) ICPE = Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

### PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Risques	Etat	Libellé	Date
Inondation (Inondation)	Approuvé	PPR sur la commune Ambès	04/07/2005
Risque industriel (Effet thermique)	Préscrit	PPRT POINTE AMBES	10/11/2010
Risque industriel (Effet de surpression)	Préscrit	PPRT POINTE AMBES	10/11/2010
Risque industriel (Effet toxique)	Préscrit	PPRT POINTE AMBES	10/11/2010

#### CONCLUSIONS

Le bien est concerné par les PPR suivants:

- Inondation et la cartographie indique que le bien se trouve dans une zone inondable
- Risque industriel

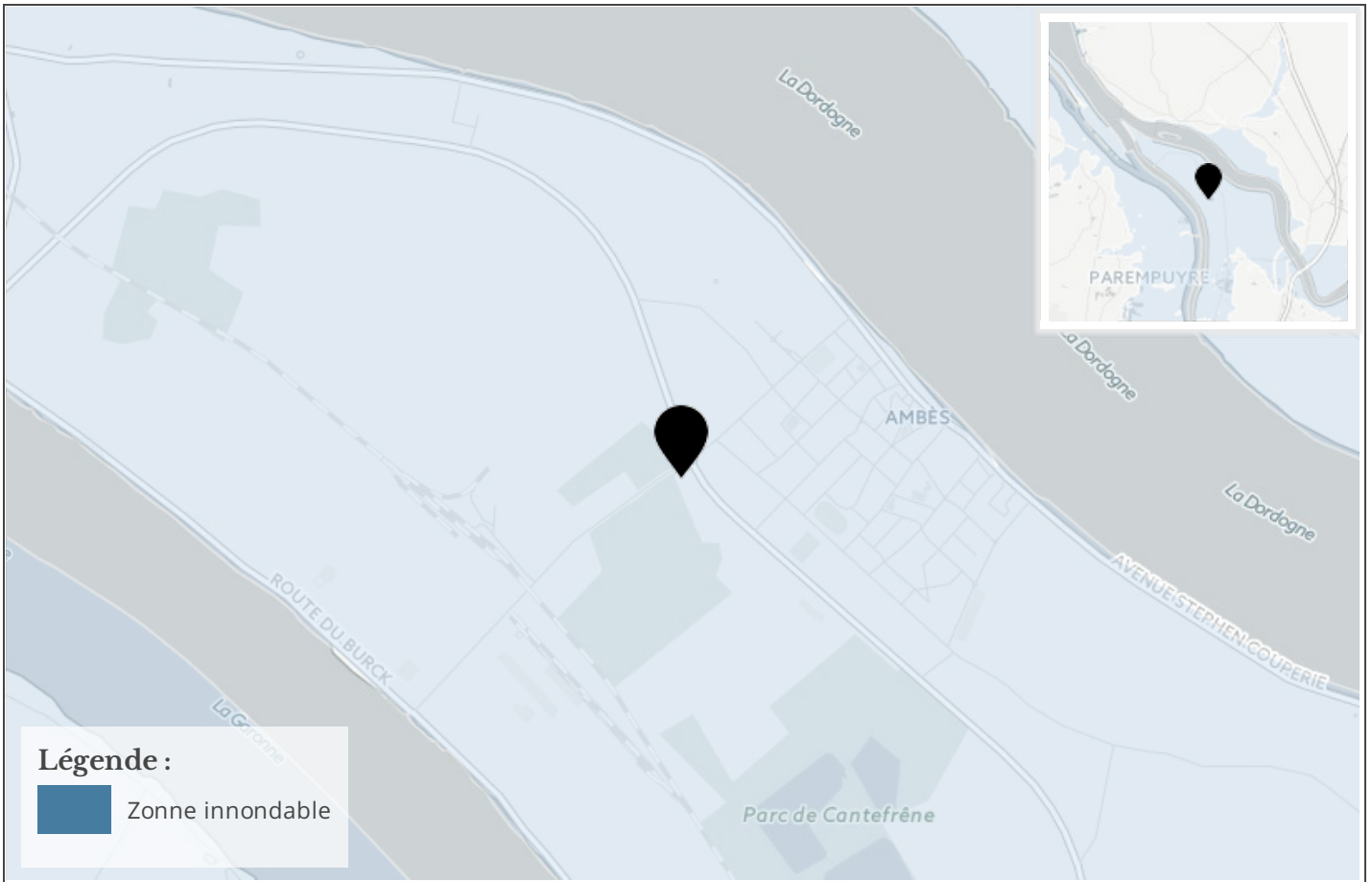
## Atlas de Zone Inondable

Aléa	Nom de l'AZI	Date
n/a		

### Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Début	Fin	Arrêté	JO du
Tempête	06/11/1982	10/11/1982	30/11/1982	02/12/1982
Inondations, coulées de boue et CMLAV	07/02/1996	08/02/1996	18/03/1996	17/04/1996
Inondations, coulées de boue, glissements et CMLAV	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/07/2003	30/09/2003	22/11/2005	13/12/2005
Inondations et CMLAV	24/01/2009	27/01/2009	28/01/2009	29/01/2009
Inondations et coulées de boue	28/02/2010	28/02/2010	30/03/2010	02/04/2010
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/04/2011	30/06/2011	27/07/2012	02/08/2012

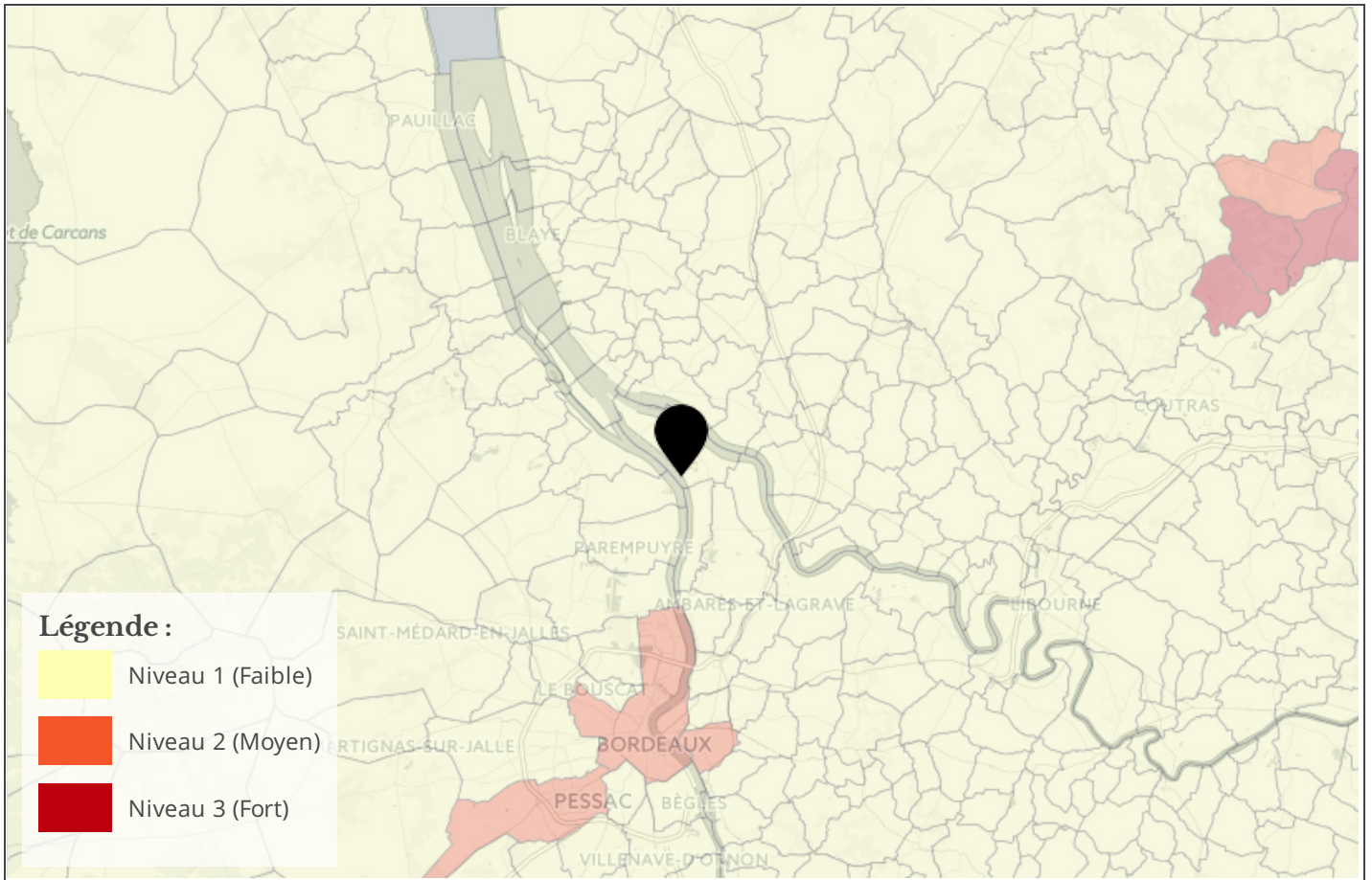
# Cartographie des inondations



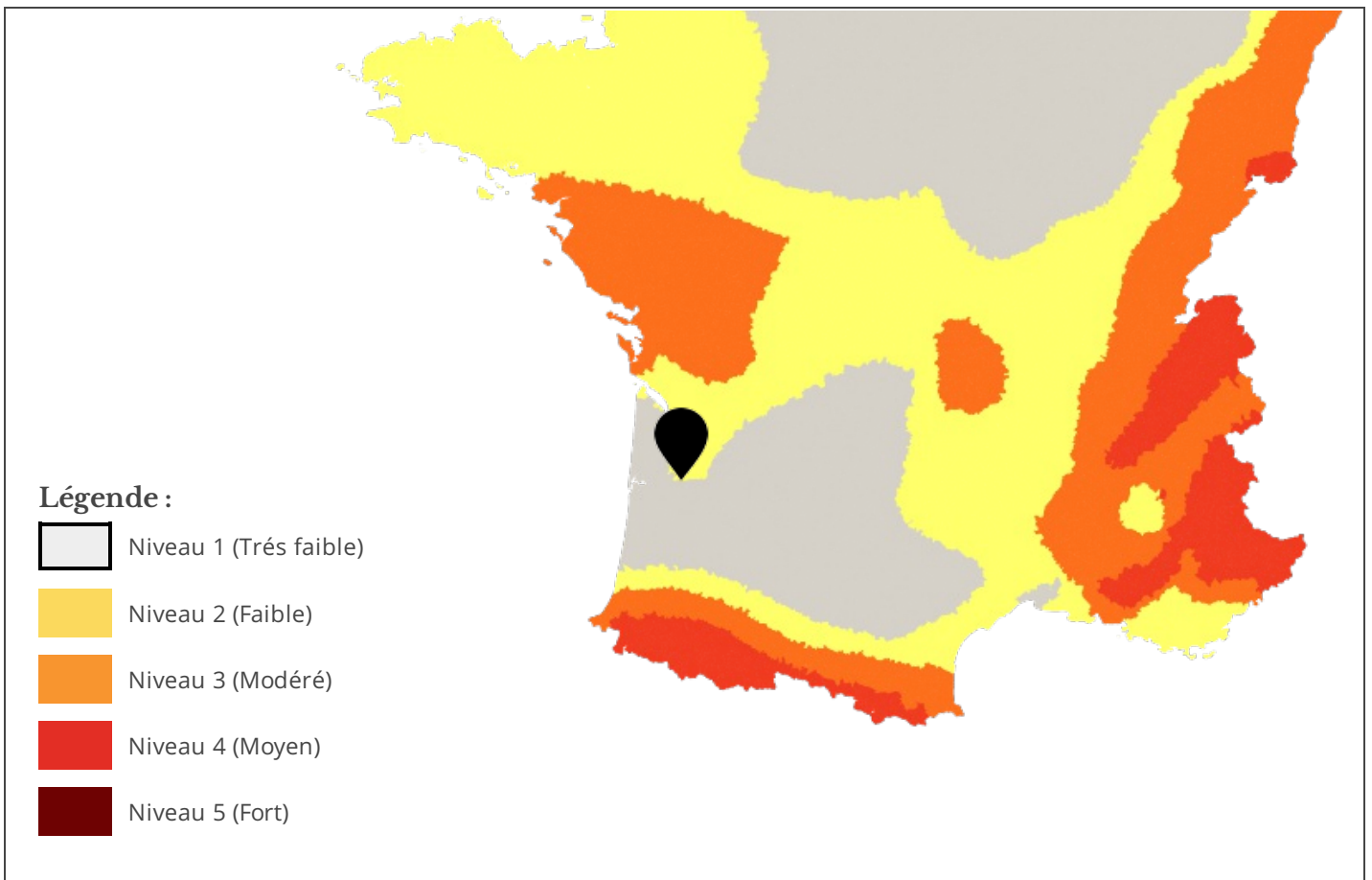
# Referentiel cadastral parcelle



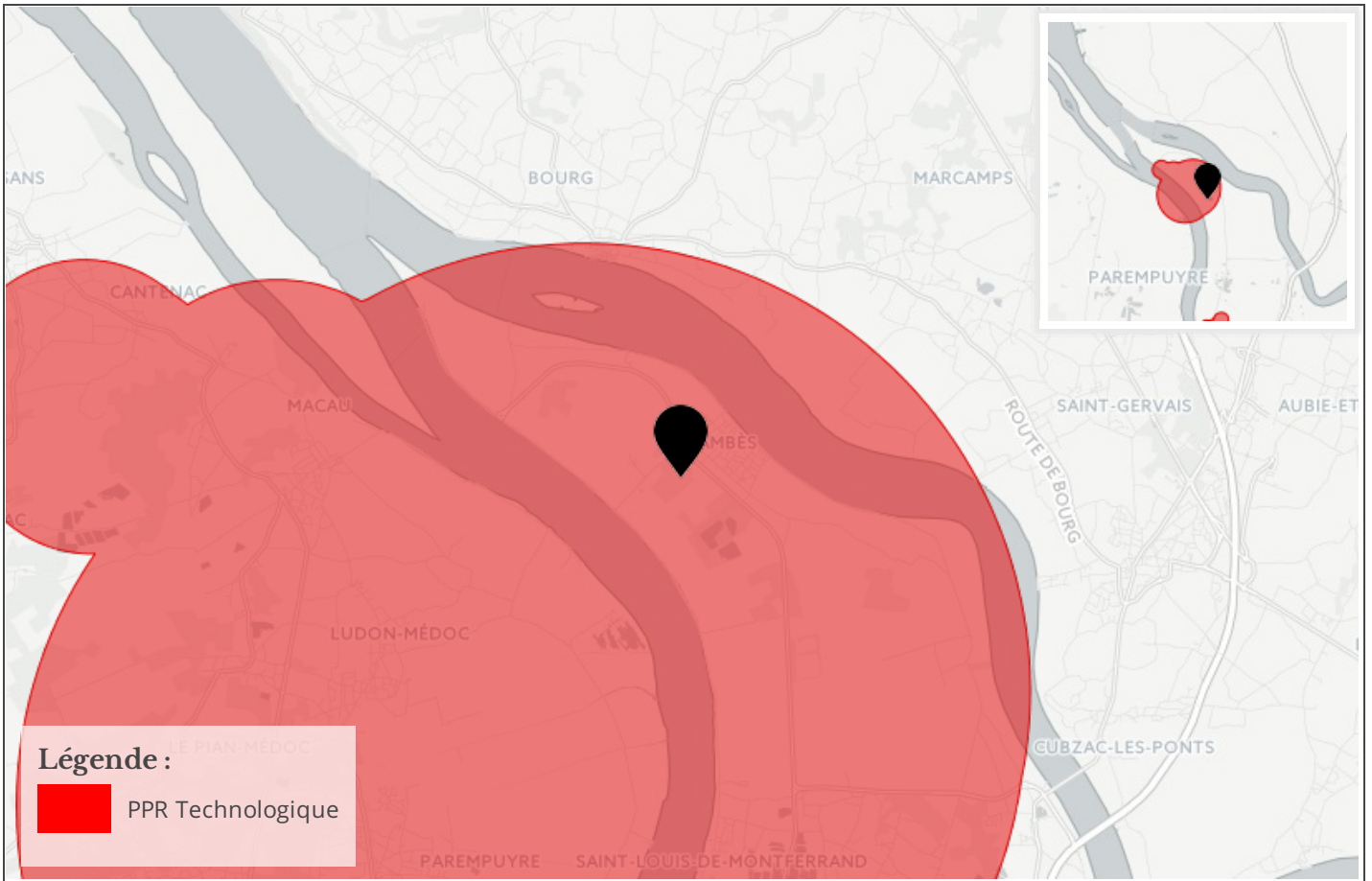
## Information RADON



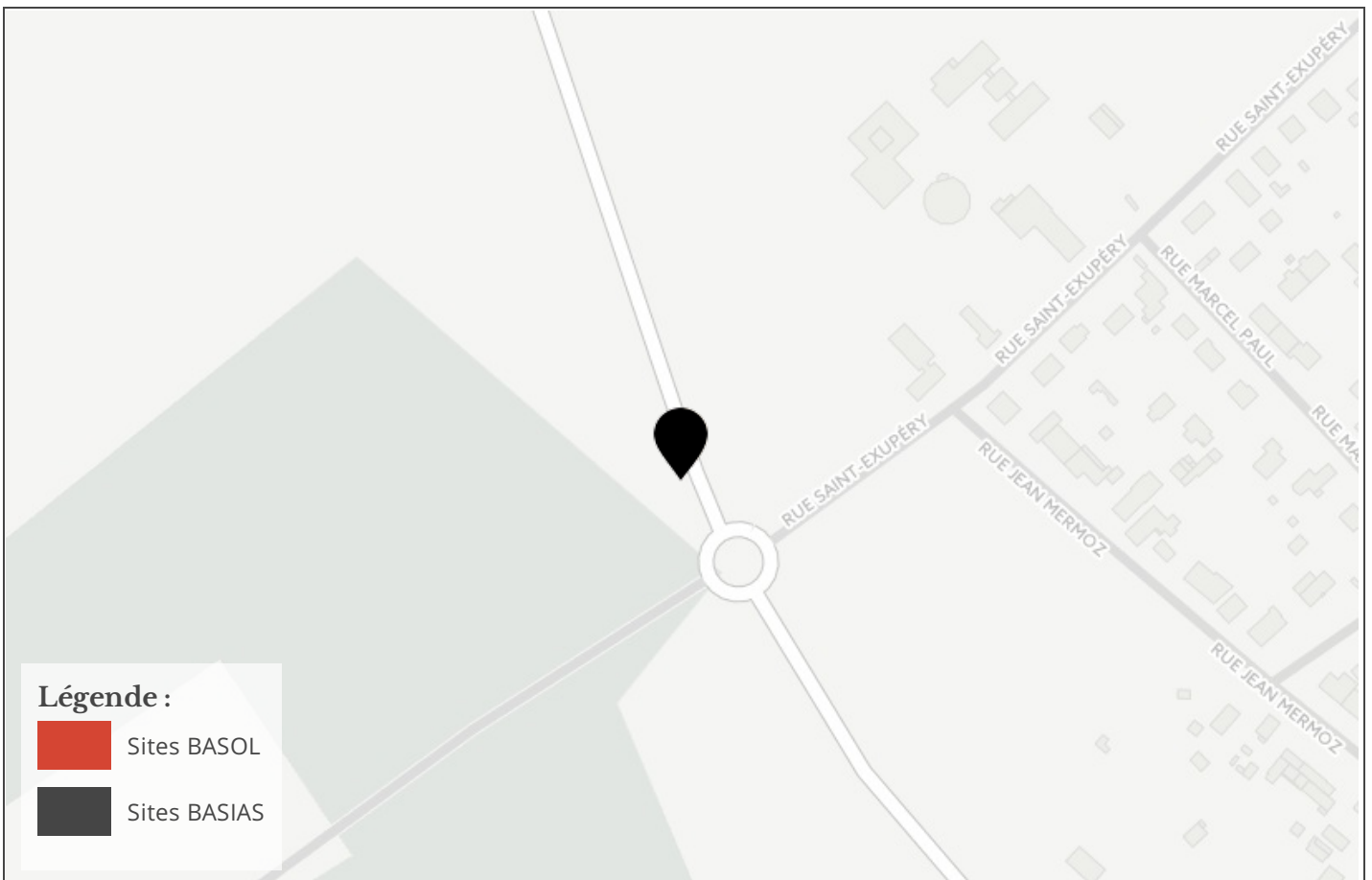
## Cartographie des zones sismiques



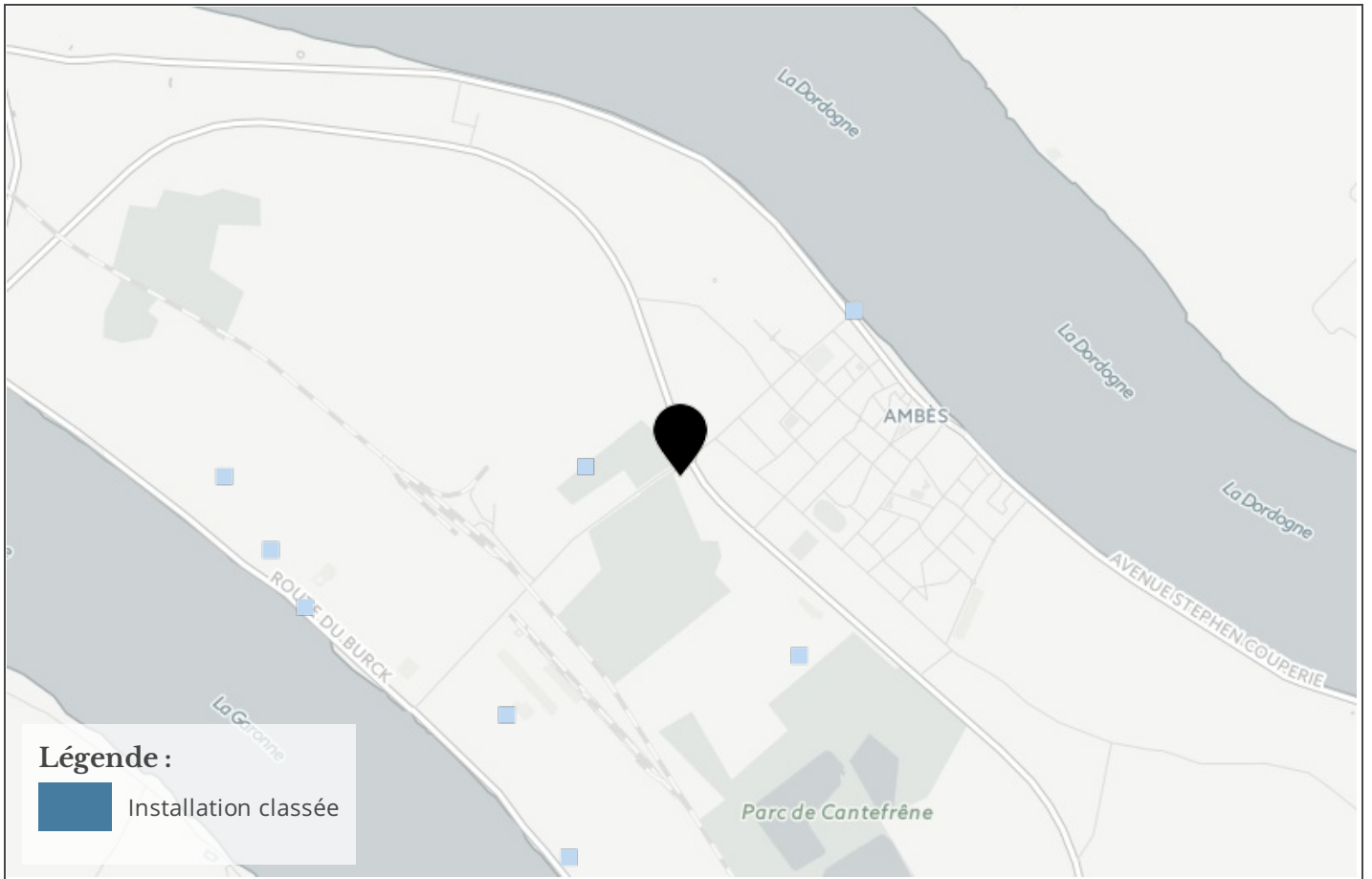
## PPR Technologique



## Cartographie de pollution des sols



Cartographie des installation classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)



# Etat des risques naturels, miniers et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du Code de l'environnement

**1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitudes et prescriptions définies vis-à-vis des risques naturels, miniers ou technologiques concernant l'immeuble, est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral**

N° \_\_\_\_\_ du 20 novembre 2012 Mis à jour le 6 juillet 2015

informations relatives au bien immobilier (bâti ou non bâti)

<b>2. Adresse</b>	code postal ou Insee	<b>commune</b>
D113	33810	AMBES

### 3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR n]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels	<b>prescrit</b>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels	<b>appliqué par anticipation</b>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels	<b>approuvé</b>	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

> si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :

<b>inondation</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>crue torrentielle</b>	<input type="checkbox"/>	<b>mouvements de terrain</b>	<input type="checkbox"/>	<b>avalanches</b>	<input type="checkbox"/>
<b>sécheresse</b>	<input type="checkbox"/>	<b>cyclone</b>	<input type="checkbox"/>	<b>remontée de nappe</b>	<input type="checkbox"/>	<b>feux de forêt</b>	<input type="checkbox"/>
<b>séisme</b>	<input type="checkbox"/>	<b>volcan</b>	<input type="checkbox"/>	<b>autres</b>	<input type="text"/>		

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR naturels	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR naturels ont été réalisés	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

### 4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

en application de l'article L 174-5 du nouveau code minier.

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers	<b>prescrit</b>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers	<b>appliqué par anticipation</b>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers	<b>approuvé</b>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>

> si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :

<b>mouvements de terrain</b>	<input type="checkbox"/>	<b>autres</b>	<input type="text"/>
------------------------------	--------------------------	---------------	----------------------

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR miniers	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR miniers ont été réalisés	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

### 5. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR technologiques prescrit et non encore approuvé	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
si oui, les risques technologiques pris en compte dans l'arrêté de prescription sont liés à :		

<b>effet toxique</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>effet thermique</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>effet de surpression</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
----------------------	-------------------------------------	------------------------	-------------------------------------	-----------------------------	-------------------------------------

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR technologiques approuvé	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
--	------------------------------	---

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR technologiques	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR technologiques ont été réalisés	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

### 6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du Code de l'environnement

> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité	<b>zone 5</b> <input type="checkbox"/>	<b>zone 4</b> <input type="checkbox"/>	<b>zone 3</b> <input type="checkbox"/>	<b>zone 2</b> <input checked="" type="checkbox"/>	<b>zone 1</b> <input type="checkbox"/>
	forte	moyenne	modérée	faible	très faible

### 7. Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle, minière ou technologique

en application de l'article L 125-5 (IV) du Code de l'environnement

> L'information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
--	------------------------------	------------------------------

vendeur/bailleur – acquéreur/locataire

<b>8. Vendeur - Bailleur</b>	jean	Durand
<b>9. Acquéreur - Locataire</b>	Jeanne	Dupond
<b>10. Lieu / Date</b>	AMBES	17/06/2017

**Attention !** S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

**Article 125-5 (V) du Code de l'environnement:** En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location.

### Liste des sites BASIAS (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

### Liste des sites BASOL (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

### Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
52.11796	bordeaux metropole, ambes 33810	403 mètres
52.11450	socié pi rli?re du bec d'amb?, ambes 33810	403 mètres
52.9273	vermilion rep s.a.s., ambes 33810	403 mètres

Télécharger l'IAL

<http://www.gironde.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Prevention-des-risques/Quels-risques-dans-ma-commune/IAL/Etat-des-risques-IAL/>



Préfecture : Gironde  
en application du IV de l'article

**Déclaration de sinistres indemnisés**  
**L 125-5 du Code l'environnement**

Adresse de l'immeuble

Commune

AMBES

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

**Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe**

Cochez les cases **OUI** ou **NON**

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

<b>Tempête</b>	Arrêté en date du 30/11/1982	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<b>Inondations, coulées de boue et CMLAV</b>	Arrêté en date du 18/03/1996	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<b>Inondations, coulées de boue, glissements et CMLAV</b>	Arrêté en date du 29/12/1999	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<b>Mouvements de terrain différentiels CSRS</b>	Arrêté en date du 22/11/2005	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<b>Inondations et CMLAV</b>	Arrêté en date du 28/01/2009	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<b>Inondations et coulées de boue</b>	Arrêté en date du 30/03/2010	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<b>Mouvements de terrain différentiels CSRS</b>	Arrêté en date du 27/07/2012	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

Etabli le :

Nom et visa du vendeur ou du bailleur

Visa de l'acquéreur ou du locataire

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

**Pour en savoir plus**, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : [www.prim.net](http://www.prim.net)